

# Devenir parent à Ouagadougou : Nouvelles dynamiques de constitution de la famille en milieu urbain africain

CALVÈS Anne E.\*  
KOBIANÉ Jean-François\*\*  
LACROIX Julie\*\*\*

## Contexte et objectifs

Dans la plupart des sociétés africaines, au Burkina Faso comme ailleurs, la socialisation des jeunes générations est traditionnellement une responsabilité communautaire qui s'effectue sous le strict contrôle des aînés. Le processus d'entrée en vie sexuelle et féconde des hommes et des femmes est marqué par une série de rites de passage et de cérémonies initiatiques. Chez les Mossi, groupe ethnique majoritaire du Burkina Faso, le camp initiatique et la cérémonie de circoncision ouvrent au jeune homme le droit de rester parmi les adultes, de se voir accorder un champ personnel, de quitter la résidence paternelle, et de se marier (Gruénais, 1985). Pour les filles mossi, c'est l'excision qui ouvre le droit au mariage et à la procréation (Badini, 1994). Traditionnellement, le mariage est une union entre deux familles plutôt qu'entre deux individus. Pour les hommes comme pour les femmes, il constitue le cadre privilégié de la procréation dans les sociétés burkinabé de type préindustriel. Le but premier du mariage est d'avoir des enfants et la grossesse est hautement valorisée et désirée (Ouédraogo, 2001 ; Lallemand, 1981). Les jeunes femmes se marient précocement et ont leur premier enfant tôt (Badini, 1994). Si comme dans bon nombre de pays, la tolérance vis-à-vis de la sexualité pré-nuptiale varie d'un groupe ethnique à l'autre (Lallemand, 1981), le mariage précoce abrège la période d'adolescence et diminue les risques de grossesses chez les célibataires qui passent du statut de petite fille au statut d'épouse et de mère avec peu de transition. Chez les hommes, bien que l'entrée en union soit nettement plus tardive que celle des femmes et que la période de célibat puisse être très longue, le mariage est placé sous le contrôle absolu des anciens qui en définissent le calendrier et les modalités (Meillassoux, 1982).

La scolarisation, la croissance urbaine et plus récemment la crise économique des années 1990 ont graduellement modifié ces modes traditionnels d'entrée en vie féconde. En effet, au cours des années

\* Département de sociologie, Université de Montréal

\*\* Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP)/Université de Ouagadougou

\*\*\* Département de démographie, Université de Montréal

1960, de plus en plus de jeunes africains ont migré vers le milieu urbain à la recherche de travail et de formation, et l'école moderne s'est substituée graduellement au clan et à la famille étendue comme principal agent de socialisation. Au Burkina Faso, le taux brut de scolarisation au niveau primaire (TBS) a connu une véritable explosion en l'espace d'une cinquantaine d'années passant de 9 % en 1960 à 79 % en 2012 (Banque Mondiale, 1988 ; MENA, 2012). L'éloignement et l'accès à un emploi salarié ont procuré aux jeunes un moyen d'échapper au contrôle des aînés et d'accéder à l'indépendance économique (Pascalis, 1992). Sous l'effet de la scolarisation, l'âge au premier mariage a reculé et la période de célibat tend à se prolonger (Tabutin et Schoumaker, 2004). Comme ailleurs en Afrique subsaharienne, la dégradation des conditions économiques à partir des années 1980 et particulièrement la détérioration des conditions d'emploi dans les villes, ont rendu l'accès au mariage particulièrement difficile pour les jeunes générations de citadins (Calvès, 2007) qui se voient aujourd'hui souvent contraints à un « célibat forcé » faute de moyens (Roth, 2010). Si le mariage demeure universel et reste encore relativement précoce en milieu rural, on observe des transformations très marquées en milieu urbain (Calvès *et al.*, 2007).

Tout comme le premier mariage, la naissance du premier enfant au Burkina Faso est retardée. Si les changements dans le calendrier d'entrée en vie féconde sont timides au niveau national, le recul est sensible dans les villes, où l'âge médian à la première naissance parmi les femmes de 15-24 ans passe de 18,4 ans à 22 ans entre 1980 et 2000 (Calvès *et al.*, 2007). Plus que le calendrier de l'entrée en vie féconde, toutefois, c'est le contexte dans lequel s'inscrivent les premières grossesses et naissances qui s'est profondément modifié. En effet, dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, l'écart entre l'âge d'entrée en vie sexuelle et l'âge d'entrée en union augmente chez les femmes (Mensch *et al.*, 2005 ; Mondain et Delaunay, 2003 ; Hertrich, 2007). Au Burkina Faso aussi, et l'expérience féminine de la sexualité pré-conjugale s'est clairement développée, particulièrement dans les centres urbains, et un nombre croissant de jeunes citadines vivent leur première grossesse ou maternité hors du cadre d'un mariage formel (Guiella et Woog, 2006). Plus tardive, la mise en union connaît en effet également des changements qualitatifs importants et de nouvelles formes de conjugalités émergent en ville. Un nombre croissant de jeunes vivent maritalement dans des « unions conjugales intermédiaires » sans aucune cérémonie matrimoniale préalable (Calvès *et al.*, 2007 ; Attané, 2007) et l'activité procréatrice des jeunes citadins s'inscrit donc aujourd'hui dans des unions aux logiques variées. Se basant sur une comparaison de cohortes de jeunes femmes résidant à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso, une étude a ainsi montré que près d'un tiers des jeunes citadines entre 15-24 ans avaient eu leur premier enfant alors qu'elles étaient célibataires ou vivaient en cohabitation non maritale en 2000, une situation qui n'était vécue que par seulement 7 % des femmes âgées de 35 à 44 ans aux mêmes âges (Calvès *et al.*, 2007).

Ces modifications des modalités d'entrée en vie féconde dans les villes africaines sont non seulement susceptibles d'être le reflet de changements sociaux plus larges tels que l'émergence de nouvelles valeurs et de nouvelles attentes vis-à-vis du couple, de la vie conjugale et familiale, d'un déclin de l'autorité des aînés sur la vie des jeunes adultes (Werner, 2006 ; Calvès et Marcoux 2008), mais elles peuvent également avoir des conséquences importantes pour les femmes et leurs enfants. En effet, au Burkina Faso, bien que le mariage formel soit retardé, il n'en demeure pas moins une source essentielle de statut social pour les femmes et un moyen fondamental de protection économique (Bardem et Gobatto, 1995 ; Rossier, 2007 ; Roth, 2010). Contrairement à leurs homologues mariées, les femmes en union informelle ne disposent en outre d'aucun recours légal en cas de séparation. Quant aux enfants issus de ces unions, leur statut social et légal, mais aussi le soutien économique dont ils bénéficieront après

leur naissance sont loin d'être assurés. Certaines recherches qualitatives suggèrent d'ailleurs qu'en cas de grossesse non maritale de plus en plus de jeunes citadins au Burkina Faso refusent de reconnaître l'enfant et fuient leurs responsabilités et leurs devoirs (Mazzocchetti, 2007 ; Carle et Bonnet, 2009).

Malgré l'importance de la question, la primo-fécondité des hommes et leur rôle dans les comportements reproducteurs des jeunes femmes restent pourtant peu étudiés. En effet, si la sexualité des adolescents et des jeunes hommes Africains a fait l'objet de nombreuses études dans la plupart des pays (études qui s'expliquent, entre autres, par les taux élevés de prévalence du VIH/SIDA parmi les 15-24 ans) (Delaunay, 2005), on sait peu de chose sur l'entrée en paternité des jeunes hommes comparativement à celle de leurs homologues féminins (National Research Council, 2005). Plus largement, les comportements procréateurs des jeunes citadins gagneraient à être replacés au sein de l'union ou du couple dans lesquels ils s'inscrivent. En effet, rares sont les études qui tentent d'appréhender, au sein du couple, l'impact des caractéristiques de chaque partenaire, hommes et femmes, sur le calendrier et le contexte de conception et de naissance du premier enfant.

L'objectif de la présente recherche est de contribuer à combler cette lacune. En mobilisant les données d'une enquête biographique réalisée en 2009/2010 dans la capitale, il s'agit dans un premier temps de décrire le calendrier et la séquence des événements constitutifs de l'entrée en vie féconde (conception, grossesse et naissance du premier enfant) et de la mise en union (cohabitation, cérémonies matrimoniales) chez les jeunes hommes et femmes. L'analyse se penche également sur les circonstances entourant la première grossesse et la naissance du premier enfant : niveau de planification et encadrement familial de la grossesse, projets de mariage éventuel, reconnaissance et soutien des enfants par leur père à la naissance. Dans un deuxième temps, nous mobilisons des modèles multi-variés afin d'étudier comment, au sein de chaque couple, les caractéristiques des partenaires féminins et masculins, mais aussi celles du couple affectent, au fil du temps, le risque de concevoir un premier enfant. Nous nous penchons également sur l'effet différentiel de ces caractéristiques sur le contexte de conception : les risques relatifs que l'enfant ait été conçu hors union, au sein d'une cohabitation ou d'un mariage.

## Données

Nos analyses mobilisent des données d'une enquête biographique unique, l'enquête « Devenir parents à Ouagadougou », réalisée entre novembre 2009 et février 2010 dans la capitale burkinabè par l'Université de Montréal et l'Institut Supérieur des Sciences de la Population de l'Université de Ouagadougou. Afin de tenir compte des différences de genre dans les dynamiques d'entrée en vie féconde les femmes ciblées par l'enquête étaient légèrement plus jeunes (20 à 29 ans) que leurs homologues masculins (25-34 ans). La collecte s'est déroulée auprès de 2036 jeunes adultes résidant à Ouagadougou : 1 109 femmes et 927 hommes. L'échantillon de l'enquête est un échantillon aléatoire stratifié représentatif de la ville de Ouagadougou. En utilisant le Recensement Général de la Population de 2006 comme base de sondage, la méthode d'échantillonnage a consisté, dans un premier temps, à sélectionner dix zones de dénombrement (Zd) censitaires dans chacun des 5 arrondissements de l'agglomération de Ouagadougou. La sélection des Zd s'est faite selon un procédé de tirage systématique, avec une probabilité de tirage proportionnelle à la taille des Zd dans chaque arrondissement. L'objectif était d'interroger environ 2000 jeunes adultes résidants dans 2000 ménages différents. Les données du recensement suggérant que chaque ménage comporte en moyenne 0,9 hommes de 25 à 34 ans et 1,1 femmes de 20-29 ans, 2300 ménages ont été ciblés au total. Dans un deuxième temps, 46 ménages

ont donc été tirés aléatoirement dans chacune des Zd sélectionnées. Dans chaque ménage un seul individu (lui aussi choisi aléatoirement) parmi les individus éligibles (hommes de 25-34 et femmes de 20-29) a été interviewé.

Outre les données sur l'origine sociale de l'enquêté(e) (religion, ethnicité), le questionnaire biographique a recueilli auprès de chacun des répondants un historique de toutes les périodes d'activité : période de scolarité (niveau atteint, type d'école fréquenté), d'inactivité, et d'emploi (secteur et type d'emploi occupé notamment). Des informations sur l'ensemble des naissances ont également été recueillies. Outre la date de naissance, les enquêtés ont été interrogés sur les circonstances entourant la grossesse telles que l'âge et l'activité du père/mère à ce moment-là, si la grossesse avait été planifiée ou accidentelle, si il y avait un projet de mariage, si l'enquêté(e) avait été présenté(e) à la famille du partenaire. Pour chaque enfant, des informations sur la reconnaissance et le soutien paternels à la naissance ont été également collectées. En ce qui concerne les unions, le questionnaire est allé au-delà de l'historique matrimonial « classique » (recueil des dates des célébrations traditionnelles, religieuses, civiles, et des divorces éventuels) et a collecté un « parcours amoureux », à savoir des informations sur toutes les relations « importantes » que l'enquêté(e) a connu au cours de sa vie, celles ayant duré plus de six mois. Pour chaque relation, les enquêtés ont été interrogés notamment sur les conditions de la rencontre, la date de l'initiation sexuelle, ainsi que sur les dates de cohabitation et/ou des événements matrimoniaux (cérémonie coutumière, religieuse, ou civile) et de la rupture, le cas échéant. Outre les informations sur la relation elle-même, les enquêtés(e) ont fourni des informations sur chaque partenaire incluant son âge à la rencontre, son groupe ethnique, son statut matrimonial, son activité, son emploi pour ceux (celles) qui étaient en emploi, son niveau de scolarité au début et à la fin de la relation et la date de changement de cette activité, le cas échéant.

## Modèles et hypothèses

Pour étudier les modalités contemporaines de formation de la famille chez les jeunes femmes et hommes à Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso, l'analyse est décomposée en deux sections. Dans une première étape descriptive, nous nous intéressons au calendrier des premières naissances des jeunes Ouagalais et Ouagalaises à l'aide des fonctions de séjour dites de Kaplan-Meier, mais aussi au contexte d'union et aux circonstances entourant la conception et la naissance du premier enfant : situation matrimoniale des parents au moment de la conception, de la naissance, et deux ans après la naissance du premier enfant, le niveau de planification de la grossesse, projets de mariage, reconnaissance paternelle et soutien paternel à la naissance. Dans un deuxième temps, sur la base des parcours génésique, occupationnel et relationnel collectés lors de l'enquête, nous mobilisons des modèles semi-paramétriques de Cox afin d'étudier comment, au sein de chaque couple, les caractéristiques des partenaires féminins et masculins, mais aussi celles du couple affectent, au fil du temps, le risque de concevoir un premier enfant. Le choix de la conception du premier enfant plutôt que sa naissance comme variable dépendante du modèle s'explique par le souci de minimiser la possibilité d'une causalité inverse (entre la grossesse et la mise en couple par exemple). À l'aide de modèles logistiques multinomiaux, l'analyse se penche également sur l'effet différentiel des caractéristiques des deux partenaires et du couple sur le contexte de conception : les risques relatifs que l'enfant ait été conçu hors union, au sein d'une cohabitation ou d'un mariage. La nature rétrospective

des données permet d'inclure dans les modèles de Cox, plusieurs variables explicatives variant dans le temps (fréquentation scolaire, emploi, niveau d'instruction) et de mettre en relation le contexte d'union de la conception du premier enfant avec les caractéristiques des deux partenaires et du couple au moment de cette conception.

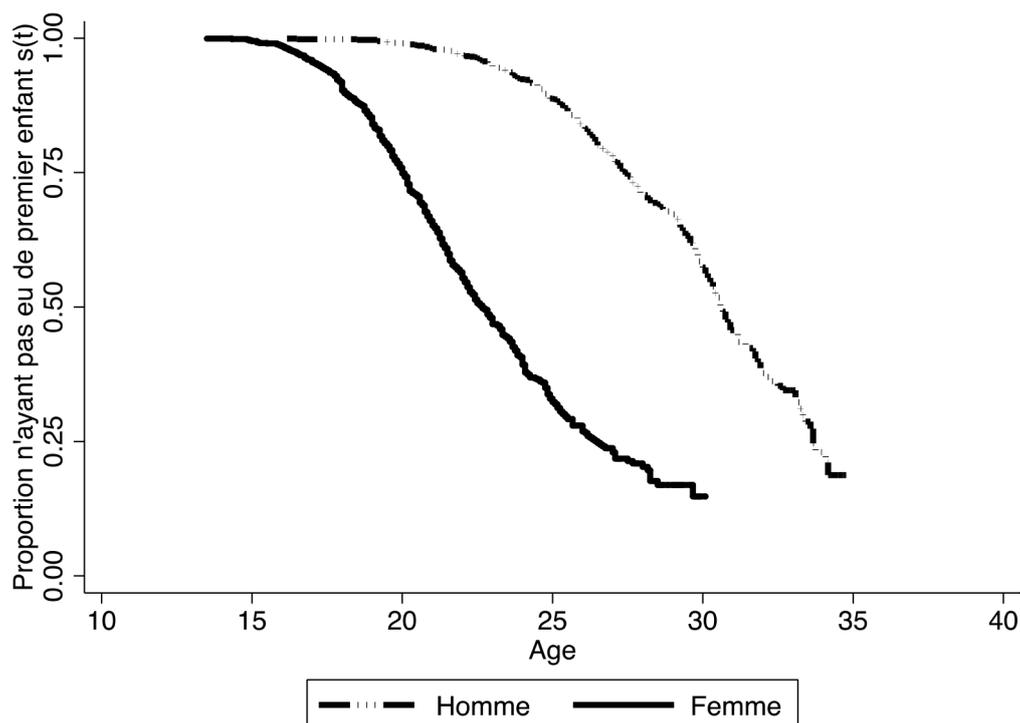
Plusieurs variables susceptibles d'influencer le calendrier et le contexte de la conception du premier enfant sont inclus dans les modèles comme variables explicatives. En Afrique comme dans d'autres régions du monde en développement, les facteurs qui affectent l'âge au premier mariage influencent également l'âge à la première naissance, puisque ces deux transitions demeurent encore très liées (National Research Council, 2005). La scolarisation, notamment la scolarisation féminine, est souvent présentée comme l'un de ces facteurs expliquant le recul de l'âge au mariage et à la première naissance (Mathur, Greene et Malhotra, 2003). Plusieurs hypothèses ont été proposées pour expliquer le lien positif entre scolarité féminine et âge à la constitution de la famille. La première, d'ordre plutôt mécanique, souligne l'incompatibilité entre fréquentation scolaire et vie matrimoniale et familiale. Au niveau macro, les données montrent que l'effet de l'augmentation de la scolarisation féminine sur le recul du mariage précoce est très significatif en Afrique sub-Saharienne (Mensch *et al.*, 2005). Même au Burkina Faso, un des premiers pays à mettre à place des mesures pour encourager le maintien des jeunes filles à l'école durant leur grossesse, combiner maternité et fréquentation scolaire s'avère très difficile (Görgen *et al.*, 1993). En Afrique comme ailleurs, la scolarisation est également présentée comme le facteur de « modernisation » par excellence (Caldwell, 1980 ; Goode, 1970), et l'argument le plus couramment évoqué pour expliquer son effet sur le recul de l'entrée en union (et conséquemment sur le recul de l'âge à la première naissance) est celui de l'autonomie qu'elle procurerait aux jeunes filles (Mensch *et al.*, 2005). Outre l'autonomie économique, la scolarisation est présentée comme un vecteur de changement idéationnel important qui augmenterait ainsi leur capacité à remettre en cause les normes traditionnelles en matière de mariage et de vie conjugale et à résister aux pressions sociétales en faveur du mariage précoce ou arrangé par les familles (Lesthaeghe *et al.*, 1989). Ainsi, on s'attendrait à ce que la fréquentation scolaire et le niveau d'instruction des jeunes filles, mais aussi des jeunes hommes affectent tous deux négativement le risque de conception d'un premier enfant et favorise les conceptions hors du cadre traditionnel du mariage. Bien que l'effet de l'éducation masculine sur les risques de conception d'un premier enfant demeure une question empirique, plusieurs études ont en revanche montré l'influence déterminante de l'activité économique masculine sur l'entrée en première en union. À Dakar (Antoine *et al.* 1995), à Bamako (Marcoux et Piché, 1998), comme à Ouagadougou (Calvès, 2007) la détérioration du marché du travail a significativement contribué à retarder le mariage des jeunes hommes et l'accès à un travail rémunéré, notamment dans le secteur formel de l'économie, facilite plus que jamais l'entrée en première union des jeunes générations de citoyens. Parce qu'ils se marient plus tardivement, on s'attendrait donc à ce que les jeunes hommes qui sont encore aux études et les chômeurs aient aussi leur premier enfant plus tardivement. En ce qui concerne les jeunes femmes, malgré une longue tradition d'implication des femmes africaines dans les activités économiques, au sein du secteur informel notamment, on sait peu de chose sur l'effet de l'emploi féminin sur le calendrier d'entrée en vie féconde. Les rares études ayant abordé la question suggèrent que les citadines qui ont un emploi rémunéré se mettent en union plus tardivement que celles qui n'exercent pas d'activité économique (Isiugo-Abanihe *et al.*, 1993) et des résultats qualitatifs montrent également qu'un nombre grandissant de jeunes citadines qui travaillent hésitent à abandonner leurs activités économiques pour fonder un foyer (Adjamagbo *et al.*, 2006).

Outre l'éducation et l'emploi, les facteurs culturels tels que la religion ou l'appartenance ethnique des partenaires sont également susceptibles d'influencer la probabilité d'une conception d'un premier enfant au sein du couple et le statut matrimonial du couple au moment de la conception. Des études antérieures ont en effet montré que les jeunes femmes de confession musulmane se mariaient et avaient leur premier enfant plus précocement que leurs homologues catholiques ou protestantes et étaient moins susceptibles d'avoir des rapports sexuels avant le mariage ou de vivre en concubinage (Bledsoe et Cohen, 1993 ; LeGrand et Younoussi, 2009). L'enquête n'ayant recueilli que des informations sur la religion des répondants (et non sur celles des partenaires), une variable distinguant les couples formés par les répondants musulmans de ceux formés par des répondants d'une autre religion est intégrée dans les modèles comme variable indépendante afin de tenir compte de l'effet potentiel de l'affiliation religieuse. Le fait que les partenaires soient ou non du même groupe ethnique pourrait également avoir un impact sur la probabilité de mise en couple et de conception d'un premier enfant. Bien que les couples interethniques soient de plus en plus fréquents au Burkina Faso, notamment dans les villes et parmi les jeunes citadins scolarisés, les règles d'endogamie ethnique restent fortes (Maïga et Baya, 2011 ; Calvès et Thiombiano, 2014), et on peut faire l'hypothèse que les couples endogames aient de plus grandes chances que les autres de recevoir l'assentiment familial et social afin de se marier et de fonder une famille. Ils devraient donc non seulement devenir parents plus rapidement, mais avoir également plus de chance de le faire au sein d'un mariage formel plutôt que d'un concubinage ou d'une relation célibataire sans cohabitation.

## Résultats

### Calendrier et contexte de naissance du premier enfant

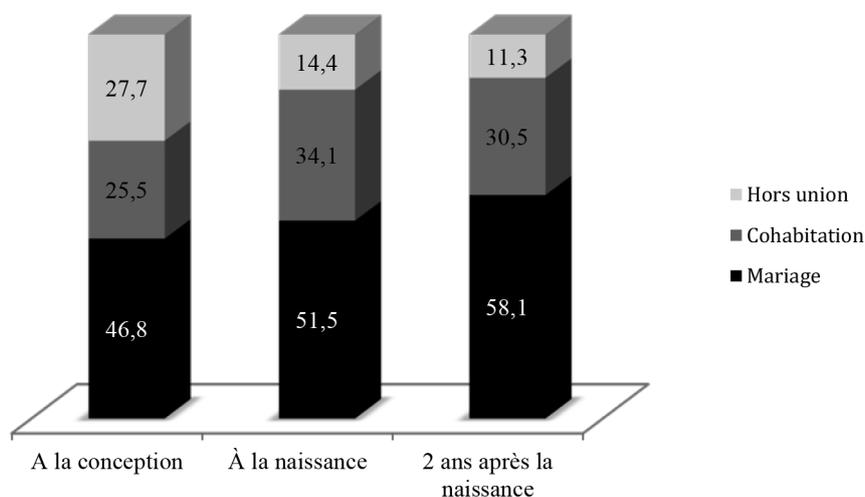
Graphique 1. Premier enfant : Courbes de survie Kaplan-Meier, selon le sexe



Le Graphique 1 présente les courbes de survie de Kaplan-Meier comparant la proportion d'hommes et de femmes sans premier enfant à différents âges. Les données de l'enquête DPO confirment des différences très marquées dans le calendrier d'entrée en vie des hommes et des femmes. En effet, encore aujourd'hui, les jeunes hommes deviennent pères, nettement plus tardivement que leurs homologues féminins, et si 24,8 % des femmes avaient déjà eu une naissance vivante à 20 ans, ce n'est que seulement 1,0 % des enquêtés hommes qui étaient déjà père au même âge. À 29 ans, la large majorité des jeunes répondantes (82,6 %) étaient déjà mères alors que moins d'un tiers de leurs homologues masculins (32,4 %) avaient eu un premier enfant. En fait, l'âge médian à la première naissance vivante est de 22,7 ans pour les enquêtés femmes (âgées de 20-29 ans au moment de l'enquête) contre 30,7 pour les répondants masculins (âgés de 25-34 ans à cette date).

Le Graphique 2 s'intéresse au type d'union dans lequel s'inscrivent la conception et la naissance du premier enfant : hors union, en cohabitation non maritale (sans aucune cérémonie matrimoniale) et dans le cadre du mariage (au moins une des 3 célébrations matrimoniales ayant eu lieu). La situation matrimoniale des parents 2 ans après la naissance de l'enfant est également présentée. Les enquêtés qui se sont mariés ou ont commencé à cohabiter dans les 3 mois suivants la conception ou la naissance sont comme mariés ou vivant en union libre au moment de l'événement.

**Graphique 2.** Type d'union à la conception, la naissance et 2 ans après la naissance du premier enfant parmi les répondants ayant eu une première naissance (%)



Les données de l'enquête DPO confirment que le contexte à la première naissance a beaucoup évolué à Ouagadougou (Graphique 2). Le modèle « traditionnel » de constitution de la famille marqué par un mariage féminin précoce et une entrée en vie féconde dans le cadre du mariage n'est clairement plus la norme dans la capitale burkinabè. En fait, moins de la moitié (47 %) des jeunes enquêtés ont conçu leur premier enfant dans le cadre d'une union sanctionnée par une cérémonie matrimoniale (traditionnelle, religieuse ou civile). Au moment de la conception de leur premier enfant, la majorité des futurs parents sont soit célibataires (28 %) soit en cohabitation dans une union non maritale (25 %). Le Graphique 2 montre aussi qu'une proportion non négligeable de ces conceptions hors mariage a été légalisée par un mariage avant la naissance. En effet, le pourcentage de répondants mariés au moment de la naissance monte à 51 %. De la même manière, la grossesse favorise la cohabitation et la proportion de jeunes

adultes en union informelle est plus importante au moment de la naissance qu'il ne l'était au moment de la conception : environ 34 % contre 25 % à la conception. Au final, seuls 14 % des répondants vivent encore hors union au moment de la naissance, suggérant que l'union (formelle ou informelle) demeure encore le cadre privilégié de la procréation à Ouagadougou. Ce processus de légalisation de l'activité procréatrice par l'entrée en union se poursuit d'ailleurs après la naissance. À titre d'illustration, le Graphique 2 présente la situation matrimoniale des jeunes répondants 2 ans après la naissance de leur premier enfant. Seuls les jeunes hommes et femmes ayant donné naissance à leur premier enfant au moins 2 ans avant la date de l'enquête sont considérés. Comme on peut le constater, seule une faible minorité de jeunes parents (11 %) sont encore hors union deux ans après la naissance, suggérant que la déconnexion entre la naissance et l'union est temporaire à Ouagadougou. La majorité des jeunes parents (58 %) sont mariés deux ans après la naissance. Si les mères et pères célibataires sont rares deux ans après la naissance, un nombre non négligeable de premiers enfants, en revanche, grandissent dans le cadre d'une cohabitation non maritale. En effet, 30 % de jeunes parents vivent encore en cohabitation sans qu'aucune cérémonie matrimoniale n'ait eu lieu 2 ans après la naissance de leur premier enfant.

**Tableau 1.** Circonstances entourant la conception et naissance du premier enfant, selon le statut matrimonial de l'union au moment de la naissance

	Pas d'union	Cohabitation	Mariage	Ensemble
<b>Nature de la relation au début de la grossesse</b>				
Projet de mariage ou mariés	54,6	82,6	99,6	87,3
Partenaire avait été présenté à la famille	61,7	77,2	99,4	85,9
<b>Planification de la grossesse</b>				
Grossesse accidentelle	83,7	50,9	22,8	41,2
<b>Soutien paternel</b>				
Père a reconnu l'enfant	96,4	99,4	100,0	99,2
Père a payé pour la layette	67,4	88,6	93,1	87,8
Père a pris en charge la mère durant la grossesse	53,2	84,4	93,6	84,4
<b>N = 979</b>	<b>141</b>	<b>334</b>	<b>504</b>	<b>979</b>

Source : Enquête Devenir Parent à Ouagadougou (DPO) 2009/2010

(1) Parmi les répondants ayant eu leur 1<sup>ère</sup> naissance au moins 1 an avant la date de l'enquête

Nous avons également contrasté les circonstances entourant la première naissance selon le type le statut matrimonial du répondant au moment de la naissance : projet de mariage au moment de la naissance, planification de la grossesse, soutien et implication du père de l'enfant et de sa famille durant la grossesse et à la naissance de l'enfant (Tableau 1). Dans l'ensemble, bien que près de la moitié des jeunes Ouagalais et Ouagalaises interrogés n'étaient pas encore formellement mariés au moment de la naissance de leur premier enfant, cette dernière s'accompagne généralement d'un projet matrimonial. Ainsi, plus de la moitié des jeunes parents célibataires (55 %) et la large majorité de ceux qui vivaient en union libre (83 %) ont déclaré qu'ils avaient des projets de mariage au moment de la grossesse. Dans la grande majorité des cas, les jeunes célibataires qu'ils cohabitent (77 %) ou non (62 %) avaient

d'ailleurs déjà présenté le futur père ou la future mère de leur enfant à leurs parents lorsque la jeune fille est tombée enceinte. Lorsqu'elle survient dans le cadre du mariage, la grossesse est un événement attendu et rarement accidentel (23 % des cas seulement). À l'inverse, la grande majorité des grossesses qui surviennent hors union (84 %), n'étaient pas planifiées et les grossesses accidentelles sont également plus fréquentes au sein des cohabitations non-maritales (51 %) que lorsqu'elles surviennent au sein du mariage. Le Tableau 1 montre en outre que, peu importe la situation matrimoniale des parents à la naissance, la quasi-totalité des enfants (tous sauf huit) a été reconnue par leur père. Dans l'ensemble, ce dernier prend également en charge les frais associés à la venue de l'enfant (la « layette ») et soutient financièrement la future mère durant la grossesse, même si ce soutien paternel est significativement moins important lorsque la naissance survient hors union.

### Facteurs affectant le calendrier et le contexte de l'arrivée du premier enfant

Les résultats de l'analyse de Cox modélisant l'effet des caractéristiques des partenaires féminins et masculins ainsi que les caractéristiques de la relation sur le risque de conception d'un premier enfant sont présentés dans le Tableau 2. Afin de mesurer l'effet médiateur de la mise en union sur le risque subséquent de conception, les résultats sont présentés avant (Modèle I) et après (Modèle II) l'inclusion dans l'analyse de Cox de la variable variant dans le temps qui reflète le statut matrimonial de relation (sans union, cohabitation non maritale et mariage). Les résultats des analyses multivariées confirment que l'entrée en vie féconde est fortement liée à la mise en union, formelle ou informelle, à Ouagadougou. Ainsi la cohabitation comme le mariage accélère la conception du premier enfant : les unions libres et les unions maritales ont respectivement 10 et 11 fois plus de risque d'aboutir à une grossesse comparées aux couples célibataires non cohabitants. En fait, une fois le statut matrimonial de la relation pris en compte, les autres variables qui affectent significativement le risque de conception dans le Modèle I, le niveau de scolarisation du partenaire féminin, l'âge et le statut d'emploi du partenaire masculin, ne sont plus statistiquement significatives (Modèle II), suggérant que c'est l'entrée en union qui médiate leurs effets sur le calendrier de la conception du premier enfant. Les relations formées par des jeunes filles ayant un niveau de scolarisation primaire et celles impliquant des partenaires masculins plus vieux, et ayant un emploi, particulièrement un emploi dans le secteur formel de l'économie, sont plus susceptibles que les autres d'aboutir à une grossesse parce qu'elles sont plus susceptibles d'être des unions. Seules la fréquentation scolaire et, dans une moindre mesure, l'endogamie ethnique ont un effet significatif sur les risques de conception dans le modèle II. Peu importe le type d'union, chez les jeunes filles comme chez les hommes, la scolarisation est clairement incompatible avec la maternité et la paternité et le risque de conception est significativement plus bas au sein des couples formés par des partenaires qui sont encore aux études. À l'inverse, l'endogamie ethnique favorise, quoique de façon bien moins marquée, la conception d'un premier enfant (risque relatif de 1.19).

Le Tableau 3 présente les résultats de l'analyse multinomiale des facteurs affectant les probabilités que la conception d'un premier enfant survienne hors union, dans le cadre d'une cohabitation non maritale ou dans le cadre d'un mariage formel, parmi l'ensemble des premières naissances (N = 979). Les conceptions dans le cadre du mariage constituent le groupe de référence. Comme le montre le Tableau 3, la probabilité que la conception d'un premier enfant survienne hors de toute union est significativement plus élevée dans les couples formés par des citoyens instruits. Ainsi, la probabilité est multipliée par presque cinq lorsque la partenaire féminine

est encore à l'école et elle augmente également significativement avec le niveau d'instruction des deux partenaires, notamment celui du partenaire masculin (2,7 fois plus élevée lorsque ce dernier a un niveau secondaire ou supérieur d'instruction que lorsqu'il n'a pas fréquenté l'école).

**Tableau 2.** Modèle de Cox du risque de la conception d'un premier enfant : effets des caractéristiques des partenaires féminins et masculins et de la relation (odd ratios)

	Modèle I	Modèle II
<b>Caractéristiques du partenaire féminin</b>		
<b>Age au début de la relation</b>		
(<15 ans)		
15 ans et +	1,03	0,98
<b>Scolarisation<sup>vt</sup></b>		
(Hors école)		
À l'école	0,30***	0,58***
<b>Niveau d'instruction<sup>vt</sup></b>		
(Aucun)		
Primaire	0,75***	1,00
Secondaire et +	0,88	1,10
<b>Emploi<sup>vt</sup></b>		
(Pas d'emploi rémunéré)		
En emploi rémunéré	0,80**	0,96
<b>Caractéristiques du partenaire masculin</b>		
<b>Age au début de la relation</b>		
(<20 ans)		
20 ans et +	1,58***	1,13
<b>Scolarisation<sup>vt</sup></b>		
(Hors école)		
À l'école	0,35***	0,35***
<b>Niveau d'instruction<sup>vt</sup></b>		
(Aucun)		
Primaire	0,85	0,98
Secondaire et +	0,91	1,12
<b>Emploi<sup>vt</sup></b>		
(Pas d'emploi rémunéré)		
Emploi dans le secteur informel	1,71***	1,17
Emploi dans le secteur formel	1,76***	1,20

	Modèle I	Modèle II
<b>Caractéristiques de la relation</b>		
<b>Endogamie ethnique</b>		
(Groupe ethnique différent)		
Même groupe ethnique	1,40***	1,19*
<b>Religion</b>		
(Autre)		
Répondant Musulman	1,12	1,05
<b>Statut matrimonial<sup>vt</sup></b>		
(Pas d'union)		
Cohabitation non-maritale		10,2***
Mariage		10,9***
Wald chi2	408,06	1 421,17
Prb > chi2	0,000 0	0,000 0
N (Relations-mois)	5 491	5 491

Source : Enquête Devenir Parent à Ouagadougou (DPO) 2009/2010

<sup>vt</sup> Variables qui varient dans le temps

\*\*\*p < 0,001 \*\* p < 0,01 \* p < 0,05

À l'inverse, plus les partenaires sont âgés au moment de la conception, plus le risque que cette dernière ait lieu hors union diminue. L'effet est particulièrement marqué chez les jeunes filles, et celles qui ont plus de 20 ans lorsqu'elles débutent la grossesse de leur premier enfant, ont moitié moins de risque que leurs homologues plus jeunes de le faire hors du cadre d'union formelle ou informelle. L'emploi du partenaire masculin, et plus précisément l'emploi dans le secteur formel de l'économie, est également un facteur déterminant dans la probabilité qu'une grossesse survienne hors union plutôt que dans le cadre du mariage. En effet, les risques de grossesses hors union sont significativement plus bas dans les couples formés par les hommes qui ont déjà un emploi, notamment dans le secteur formel de l'économie (odds ratio de 0,34). Les premiers enfants dont au moins un parent est de confession musulmane sont également significativement moins susceptibles d'avoir été conçus hors union que les autres. La religion influence aussi la probabilité que la conception du premier enfant ait lieu dans le cadre d'une cohabitation plutôt qu'au sein d'un mariage et, comme le montre le Tableau 3, le risque est significativement plus faible lorsque le répondant est musulman. Outre la religion, l'endogamie ethnique est, elle aussi, significativement associée au risque de grossesse dans le cadre de la cohabitation plutôt que dans le mariage, et les couples formés par des jeunes hommes et femmes de même ethnie ont des chances accrues d'être déjà mariés au moment de la conception de leur premier enfant. Dans l'ensemble, les résultats suggèrent que le profil des jeunes femmes qui cohabitent au moment de la conception de leur premier enfant n'est pas différent de celui de celles qui étaient formellement mariées à ce moment-là. Le profil des partenaires masculins, en revanche, diffère. En effet, si l'activité du partenaire masculin n'affecte pas le risque de conception dans le cadre d'une union informelle plutôt qu'au sein du mariage, son niveau d'instruction l'augmente significativement. Les jeunes hommes ayant fréquenté l'école primaire et ceux ayant un niveau secondaire ont des probabilités de vivre en cohabitation au

moment de la conception de leur premier enfant respectivement 2,3 et 2,8 fois plus élevées que leurs homologues n'ayant jamais fréquenté l'école.

**Tableau 3.** Facteurs affectant le statut matrimonial de la relation à la conception du premier enfant : modèle logit multinomial de la probabilité d'une conception hors union, en cohabitation ou dans le mariage

	Hors union	Cohabitation non-marital
	(refs= mariage)	
<b>Caractéristiques du partenaire féminin</b>		
<b>Age au début de la relation</b>		
(< 20 ans)		
20 ans et +	0,49***	1,14
<b>Scolarisation<sup>vt</sup></b>		
(Hors école)		
À l'école	4,73***	0,76
<b>Niveau d'instruction<sup>vt</sup></b>		
(Aucun)		
Primaire	1,50*	1,09
Secondaire et +	1,66*	1,17
<b>Emploi<sup>vt</sup></b>		
(Pas d'emploi rémunéré)		
En emploi rémunéré	0,98	0,76
<b>Caractéristiques du partenaire masculin</b>		
<b>Age au début de la relation</b>		
(< 25 ans)		
25 ans et +	0,60**	0,97
<b>Scolarisation<sup>vt</sup></b>		
(Hors école)		
À l'école	1,45	0,37
<b>Niveau d'instruction<sup>vt</sup></b>		
(Aucun)		
Primaire	1,49*	2,31***
Secondaire et +	2,73***	2,77***
<b>Emploi<sup>vt</sup></b>		
(Pas d'emploi rémunéré)		
Emploi dans le secteur informel	0,63	0,72
Emploi dans le secteur formel	0,34**	0,52

	Hors union	Cohabitation non-marital (refs= mariage)
<b>Caractéristiques de la relation</b>		
<b>Endogamie ethnique</b>		
(Groupe ethnique différent)		
Même groupe ethnique	0,86	0,51**
<b>Religion</b>		
(Autre)		
Répondant Musulman	0,62**	0,48***
Wald chi (26)		207,39
Prb >chi2		0,000 0
N (Naissances)		979

Source : Enquête Devenir Parent à Ouagadougou (DPO) 2009/2010

vt Variables qui varient dans le temps

\*\*\* p < 0,001 \*\* p < 0,01 \* p < 0,05

## Discussion et conclusion

L'analyse des données de l'enquête DPO a révélé plusieurs résultats importants. Elle confirme que le mariage ne constitue plus le cadre exclusif de l'entrée en vie féconde dans la capitale burkinabè, même si la procréation reste fortement associée au projet de mariage. La majorité des jeunes femmes et des hommes ont conçu leur premier enfant hors mariage et près de la moitié des jeunes ne sont toujours pas mariés au moment de la naissance de leur premier enfant. En fait, bien que la plupart des jeunes parents aient un projet de mariage au début de la grossesse, 41 % d'entre eux ne sont toujours pas officiellement mariés deux ans après la naissance de leur premier enfant, même si une très grande majorité d'entre eux vivent déjà en union à ce moment-là. Ainsi, si le phénomène des mères célibataires qui élèvent leur premier enfant hors union demeure marginal dans la capitale burkinabè, la cohabitation non maritale, en revanche, s'affirme clairement comme le contexte de naissance, mais aussi le cadre de vie de nombreux jeunes enfants. Ces résultats confortent l'idée d'une plus grande acceptabilité sociale en milieu urbain de ces « unions conjugales intermédiaires », sans aucune cérémonie matrimoniale préalable (Attané, 2007). Les données montrent, en outre, que, peu importe la situation matrimoniale du couple à la naissance, la quasi totalité des premiers enfants ont été reconnus par leur père et que ce dernier a, dans la plupart des cas, aussi apporté un soutien financier à la jeune mère durant la grossesse, et a contribué au paiement de la layette du futur bébé. Ce soutien est toutefois significativement plus bas lorsqu'il s'agit de couples de célibataires qui ne cohabitent pas. Le phénomène de refus par les jeunes hommes célibataires d'assumer les responsabilités associées à une grossesse ou une naissance hors mariage (Mazzocchetti, 2007 ; Carle et Bonnet, 2009), existe donc bel et bien dans la capitale, mais

il demeure rare et concerne principalement des jeunes qui ne cohabitent avec la mère au moment de la naissance.

L'analyse multivariée des facteurs affectant le calendrier de la première conception confirme quant à elle que, comme dans de nombreux autres pays (National Research Council, 2005), l'arrivée d'un premier enfant est intrinsèquement liée à la mise en union au Burkina Faso. Ainsi les jeunes couples formés par des hommes de moins de 20 ans, par exemple, ou qui ne sont pas encore sur le marché du travail, ou à l'inverse par des jeunes femmes qui ont un emploi rémunéré, ont moins de chance d'aboutir à une grossesse, car ils sont moins susceptibles d'avoir donné lieu à une mise en union préalable. L'analyse montre en outre la centralité de la scolarisation, tant féminine que masculine, dans le recul de l'âge à la première naissance et montre que c'est la fréquentation scolaire des partenaires masculins et féminins plutôt que leur niveau d'instruction qui décourage la conception d'un premier enfant au sein du couple. Peu importe leur statut matrimonial, et malgré les mesures existantes pour ne pas exclure de l'école les filles pour cause de grossesse, les analyses confirment que les jeunes femmes trouvent difficile de combiner fréquentation scolaire et maternité (Görge *et al.*, 1993). Comme on s'y attendait, la fréquentation scolaire et le niveau d'instruction des jeunes filles, mais aussi des jeunes hommes augmentent les risques de conception du premier enfant hors du cadre traditionnel du mariage. C'est particulièrement vrai pour les conceptions qui surviennent hors de toute union. Celles-ci sont le fait de couples formés par des jeunes femmes encore sur les bancs d'école, et par les partenaires (masculins et féminins) les plus scolarisés. Les risques que la conception du premier enfant ait lieu dans le cadre de la cohabitation plutôt que dans le mariage augmentent également avec le niveau d'instruction du partenaire masculin. La scolarisation, notamment celle des jeunes hommes, ne fait donc pas que repousser « mécaniquement » le mariage et la première naissance en gardant les jeunes plus longtemps à l'école, mais le niveau d'instruction semble également agir comme vecteur de changement « idéationnel », en favorisant l'adoption de modèles de constitution de la famille moins traditionnels (Lesthaeghe, Kaufmann et Meekers, 1989). L'occupation du partenaire masculin, parce qu'elle affecte le statut matrimonial, a également un impact marqué sur le calendrier et le contexte d'union de la conception du premier enfant. Les analyses confirment ainsi que l'emploi masculin et notamment l'emploi dans le secteur formel de l'économie accélère significativement la mise en union (Antoine *et al.* 1995 ; Marcoux et Piché, 1998 ; Calvès, 2007) et donc l'arrivée du premier enfant et diminue les risques qu'une conception ait lieu hors de toute union plutôt que dans le mariage. Les dimensions culturelles, telles que la religion et l'endogamie ethnique, influencent également le calendrier et la modalité d'entrée en vie adulte à Ouagadougou. En effet, comme des études antérieures l'avaient suggéré (Bledsoe et Cohen, 1993 ; Gyimah, 2009 ; Ikamari, 2005 ; LeGrand et Younoussi, 2009), les résultats montrent que fonder une famille hors du cadre du mariage n'est pas une option pour les répondants de confession musulmane, et ils confirment en outre que les règles matrimoniales d'endogamie ethnique restent fortes à Ouagadougou (Maïga et Baya, 2011 ; Calvès et Thiombiano, 2014). En effet, les partenaires de même groupe ethnique deviennent parents plus rapidement que les autres et ont effectivement plus de chance de le faire au sein d'un mariage formel plutôt que d'un concubinage.

Au final, les résultats de l'analyse suggèrent plusieurs pistes de recherche qui gagneraient à être explorées. Premièrement, les résultats confirment la nécessité de prendre en compte les caractéristiques des partenaires masculins, telles que leur occupation et leur niveau d'instruction, pour appréhender les comportements procréateurs des jeunes femmes. La prise en compte de l'occupation du partenaire masculin, par exemple, s'avère cruciale à l'analyse du calendrier de la venue du premier enfant, car elle

détermine le calendrier de mise en union, tout comme le niveau de scolarité du partenaire masculin explique en partie le contexte d'union dans lequel cette première naissance aura lieu. Deuxièmement, le fait que la cohabitation informelle, c'est-à-dire une union n'ayant fait l'objet d'aucune cérémonie matrimoniale traditionnelle, civile ou religieuse, s'impose aujourd'hui dans la capitale comme le cadre de naissance et de vie de nombreux jeunes enfants soulève plusieurs questions qui méritent notre attention. Comment ces unions sont-elles perçues par les hommes et les femmes, et plus largement par les citoyens burkinabè aujourd'hui ? Pourquoi les hommes les plus scolarisés sont-ils plus susceptibles que les autres de favoriser ce type d'union pour avoir un premier enfant ? Quel est le statut des mères et de leurs enfants qui grandissent au sein de ces unions ? Quel est le devenir de ces unions ? Quelle proportion d'entre elles aboutit à un mariage et combien se soldent plutôt par une rupture ? Des données qualitatives sur les perceptions du concubinage en milieu urbain burkinabè, mais aussi sur les motivations des jeunes hommes et des jeunes femmes qui fondent leur famille dans le cadre de ces unions informelles seraient particulièrement utiles pour répondre à ces questions et éclairer certains des résultats de la présente étude.

## Références

- Adjamagbo A., Antoine P., Béguy D., Dial F.B. 2006. Comment les femmes concilient-elles mariage et travail à Lomé et à Dakar ? Paris : DIAL.
- Attané A. 2007. *Choix matrimoniaux : le poids des générations. L'exemple du Burkina Faso* in Antoine P. (éd.), *Les relations intergénérationnelles en Afrique : approche plurielle*, Nogent-sur-Marne, CEPED, pp. 167-195.
- Bardem I., Gobatto I. 1995. *Maux d'amour, vies de femmes : sexualité et prévention du sida en milieu urbain africain (Ouagadougou)*. Paris : L'Harmattan.
- Badini A. 1994. *Naître et grandir chez les Moosé traditionnels*, Paris, Ouagadougou, SEPIA-A.D.D., 207 p.
- Banque Mondiale. 1988. *Education in Sub-Saharan Africa. Policies for adjustment, revitalization, and expansion*, Washington D.C : Banque Mondiale, 185 p.
- Bledsoe C., Cohen B. 1993. *Social Dynamics of Adolescent Fertility in Sub-Saharan Africa*, Washington (DC), National Academy Press.
- Caldwell J. 1980. *Mass Education as a Determinant of the Timing of Fertility Decline, Population and development review*, vol. 6, n° 2, p. 225-255.
- Calvès A-E. 2007. *Trop pauvre pour se marier ? Crise de l'emploi urbain et entrée en première union des hommes au Burkina Faso*, *Population*, 62(2) :339-360.
- Calvès A-E., Kobiané J-F., Martel E. 2007. *Changing transition to adulthood in urban Burkina-Faso*, *Journal of comparative family studies*, 38(2):265-283.
- Calvès A. E., Marcoux R. 2008. *Les processus d'individualisation à l'africaine*, *Sociologie et société*, vol. 39, n° 2, p. 5-18.
- Calvès A. E., Gnoumou Thiombiano B. 2014. *Quand les jeunes célibataires se mettent en couple : Scolarisation féminine et choix des partenaires à Ouagadougou* in P. Antoine, et R. Marcoux. Chapitre 12. *Le mariage en Afrique. Pluralité des formes et des modèles matrimoniaux*, Québec, Presses de l'Université du Québec. Pp.266-287.
- Carle J., Bonnet D. 2009. Identité et question des origines dans l'abandon d'enfants au Burkina Faso. *Anthropologie et sociétés*, 33(1), 141-155.

- Delaunay V. 2005. Sexualité et prévention avant le mariage en Afrique subsaharienne : une revue de la littérature, Conférence virtuelle : *La régulation de la fécondité en Afrique : Transformation et différence au tournant du XXI<sup>e</sup> siècle*, 10 au 14 oct. 2005, 31p.
- Guiella G., Woog V. 2006. *Santé sexuelle et de la reproduction des adolescents au Burkina Faso : Résultats de l'Enquête Nationale sur les Adolescents du Burkina Faso 2004*, Occasional Report No. 21, New York : Guttmacher Institute, 152 p.
- Goode W. J. 1970. *World revolution and family patterns*, New York, The Free Press.
- Görge R., Maier B., Diesfeld H. J. 1993. Problems related to schoolgirl pregnancies in Burkina Faso. *Studies in Family Planning*, 283-294.
- Gruénais M.E. 1985. *Aînés, aînées ; cadets, cadettes. Les relations aînés/cadets chez les Mossi du Centre (Burkina Faso)*, dans Abélès M. et C. Collard, *Âge, pouvoir et société en Afrique noire*. Paris, Khartala, pp. 219-245.
- Gyimah S. O. 2009. Cohort differences in women's educational attainment and the transition to first marriage in Ghana. *Population Research and Policy Review*, 28(4), 455-471.
- Hertrich V. 2007. *Nuptialité et rapports de genre en Afrique : tendances de l'entrée en union, 1950-99* in T. Locoh (dir.), *Genre et société en Afrique*, Paris, INED, p. 281-307.
- Ikamari L. 2005. The Effect of Education on the Timing of Marriage in Kenya. *Demographic Research*, 12, 1- 28.
- Isiugo-Abanihe U.C., Akin Ebigbola J., Adewuyi A. 1993. Urban nuptiality Patterns and marital fertility in Nigeria. *Journal of Biosocial Science*, 25, 483-498.
- Lallemand S. 1981. *Le respect des ancêtres et amour du père chez les Mossi en haute Volta in la première fois ou le roman de la virginité perdue à travers les siècles et les continents*. Paris, Ramay : 356-372.
- Legrand T. K., Younoussi Z. 2009. *Consensual unions in Burkina Faso: Trends and determinants*, Canadian Studies in Population, vol. 36, no 3-4, p. 267-294.
- Lesthaeghe R., Kaufmann G., Meekers D. 1989. *The nuptiality regimes of sub-Saharan Africa*, dans R. Lesthaeghe (dir.), *Reproduction and Social Organization in Sub-Saharan Africa*, University of California Press, p. 288-333.
- Maïga A., Baya B. 2011. *Au-delà des normes de formation du couple : quand les cultures s'épousent*, communication présentée à la 6<sup>e</sup> conférence de l'Union pour l'étude de la population africaine (UEPA), Ouagadougou, Burkina Faso.
- Marcoux R., Piché V. 1998. *Crise, pauvreté et nuptialité à Bamako (Mali)*, in F. Gendreau (ed.) *Crises, pauvreté et changements démographiques dans les pays du Sud*. (pp. 219-236) AUPELF-UREF-Editions ESTEM.
- Mazzocchetti J. 2007. De l'autorité à l'affect : transformation des paternités au sein de la jeunesse ouagalaise scolarisée (Burkina Faso). *Recherches sociologiques et anthropologiques*, (38-2), 47-64.
- Meillassoux C., 1982, *Femmes, greniers et capitaux*, Paris, La Découverte, 251 p.
- Mensch B., Singh S., Casterline J. B. 2005. *Trends in the timing of first marriage among men and women in the developing world*, in *The Changing Transitions to Adulthood in Developing Countries: Selected Studies*, eds. C. B. Lloyd, J R. Behrman, N. P. Stromquist, B et B Cohen. Washington, DC: National Academies Press, pp. 118-171.
- Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation du Burkina Faso (MENA), 2012. *Bulletin statistique de l'éducation de base n° 1-2012*, 6 p.
- Mathur S., Greene M., Malhotra A. 2003. *Too young to wed: the lives, rights and health of young married girls*, Wahsington, International Center for Research on women (ICRW), p. 1-19.

- Mondain N., Delaunay V. 2003. *Life before marriage. Changes in couple formation and premarital pregnancies among the sereer sin in Senegal*. Working Paper Series of Harvard Center for Population and Development Studies 13(3): 1-32.
- National Research Council. 2005. *Growing up Global. The changing transitions to adulthood in developing countries*, C.B. Lloyd (ed.), Committee on Population and Board on Children, Youth and Families, Division of Behavioural and Social Sciences and Education, Washington, DC, The National Academies Press, 700 p.
- Ouedraogo C. 2001. *Fécondité en milieu rural africain : quelques repères pour analyser les changements : une étude du cas Mossi au Burkina Faso*. Workshop on prospects for fertility decline in high fertility countries, Population Division, New York : ONU, 19P.
- Pascalis M.A. 1992. *Jeunesse et encadrement au Burkina Faso*, dans Almeida-Topor H. et al. (eds.), *Les Jeunes en Afrique, évolution et rôle (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup> siècles) Tome 1*, Paris, L'Harmattan, pp. 307-319.
- Roth C. 2010. *Les relations intergénérationnelles sous pression au Burkina Faso*, *Autrepart*, 1(53) : 95-110.
- Rossier C. 2007. Attitudes towards abortion and contraception in rural and urban Burkina Faso. *Demographic research*, 17(2), 23-58.
- Tabutin D., Schoumaker B. 2004. *La démographie de l'Afrique au sud du Sahara des années 1950 aux années 2000. Synthèse des changements et bilan statistique*, *Population*, 59 (3-4) : 521-621.
- Werner J. F. 2006. *Comment les femmes utilisent les médias visuels pour domestiquer la modernité : enquête ethnographique et diffusion et la réception des telenovelas au Sénégal*, dans J. F. Werner (dir.), *Medias visuels et femmes en Afrique de l'Ouest*, Paris, L'Harmattan, p. 145-194.